



Procès-Verbal Commission Régionale des Coupes

Réunion du Lundi 26 octobre 2026

Président : M. Pierre LONGERE.

Présent(e) : Mme Abtissem HARIZA, M. Jean-Pierre HERMEL.

COUPE DE FRANCE 2026-2027

MASCULINE

La Commission adresse ses félicitations aux clubs qualifiés pour le 7^{ème} Tour Coupe de France.

Qualifiés 7^{ème} Tour Coupe de France :

R3 : St Paul en Jarez FC – ES Veauche

R2 : Rhône Crussol F 07 – FC Riom – SO Pont de Cheruy – FC Cournon

R1 : AC Seyssinet – FC Chassieu Décines – ENT. Crest Aouste – FCO Firminy Innersport – Chambéry Savoie Foot – Montluçon Foot.

N2 : US Feurs

N1 : Limonest St Didier FC – Hauts Lyonnais – Lyon La Duchère – GFA Rumilly Vallières.

L3 : FC Villefranche Beaujolais – Le Puy En Velay FC – F. Bourg en Bresse Péronnas 01.

L2 : AS St Etienne – Annecy FC – Clermont Foot F 63 – Grenoble Foot 38.

DOTATIONS COUPE DE FRANCE MASCULINE 2026-2027

TOURS FFF	Nombre clubs concernés	Dotation / club	Cumul / club amateur - L2
7 ^{ème} tour	184	6 000 €	6 000 €
8 ^{ème} tour	92	12 000 €	18 000 €
32 ^{èmes} F	64	25 000 €	43 000 €
16 ^{èmes} F	32	40 000 €	83 000 €
8 ^{èmes} F	16	50 000 €	133 000 €
¼ F	8	85 000 €	218 000 €
½ F	4	170 000 €	388 000 €
Finaliste	1	450 000 €	838 000 €
Vainqueur	1	850 000 €	1 238 000 €

Dotation « bonus exploit » Edition 2026-2027 Coupe de France Crédit Agricole

A l'occasion de cette édition 2026/2027 et pour les 6 premiers tours, une équipe qui réalisera un exploit en éliminant un adversaire hiérarchiquement supérieur d'au **moins deux divisions**, se verra octroyer un bonus à l'exploit matérialisé par un bon d'achat Nike. Ce bonus pourra être cumulatif si le club connaît une épopée avec plusieurs exploits successifs. La philosophie de cette initiative repose sur le fait qu'un exploit de l'équipe fanion rejaillisse sur toutes les sections du club amateur par l'obtention de matériel neuf.

Le projet dans sa globalité monopolise une enveloppe de 800 000 € répartie entre ce premier tour et le 6^{ème} tour de la Coupe de France Crédit Agricole et sur une valorisation des clubs qui auront réalisé le meilleur parcours au titre du petit poucet régionale et national.

FEMININE

INFORMATIONS :

Qualifiés au 1^{er} tour fédéral : 9 équipes – Nombre de clubs engagés : 140

- 4^{ème} et dernier tour régional : Dimanche 1^{er} novembre 2026.

L'utilisation de la FMI est obligatoire (Sous peine de sanction financière).

DOTATIONS COUPE DE FRANCE FEMININE 2026-2027

TOURS FFF	Nombre clubs concernés	Dotation/club	Cumul / club amateur - D2
1^{ème} tour	80	1 500 €	1 500 €
2^{ème} tour	40	2 000 €	3 000 €
16^{èmes} F	32	3 000 €	6 500 €
8^{èmes} F	16	5 000 €	11 500 €
¼ F	8	7 000 €	18 500 €
½ F	4	9 000 €	27 500 €
Finaliste	1	16 000 €	43 500 €
Vainqueur	1	36 000 €	63 500 €

COUPES LAuRAFoot 2026-2027

MASCULINE

INFORMATIONS : 182 clubs engagés

- 3^{ème} Tour le 1^{er} novembre 2026. 32 rencontres

Sont exemptés du 3^{ème} Tour :

Les qualifiés 6^{ème} Tour Coupe de France soit 28 clubs :

R1 : FC Chassieu Décines – Roannais Foot 42 – Moulins Yzeure Foot 03 – US Sucs et Lignon – AC Seyssinet – Firminy Innersport – Monistrol s/Loire – Chambéry Savoie Foot – ENT. Crest Aouste – FC Foron – Montluçon Foot – Ol. Valence.

R2 : Ambert Livradois Sud FC – Ain Sud – FC La Tour St Clair – ES Tarentaise – Cournon FC – Riom FC – Rhône Crussol – SO Pont de Cheruy – AS Montferrand – US Brioude – ES Manival.

R3 : FC St Paul en Jarez – FC Colombier Satolas – AS Domarin – Emblavez Génération Jeunes – ES Veauche.

Les matchs championnat en retard remis au 1^{er} novembre 2026 soit 15 clubs :

R1 : Grenoble Foot 38 (2) – Thiers SA – Le Puy en Velay FC (2) – AS Chavanay – US Blavozy – Grand Ovest Lyon (2) – FC Aurillac

R2 : Andrézieux Bouthéon FC (2) – Issoire US – Lempdes SP – AS Montchat Lyon – E.S Revermont – FC Echirrolles – Cluses FC.

R3 : FC Pontcharra St Loup

- 4^{ème} Tour le 29 novembre 2026

Rappel règlement :

Du 1^{er} tour jusqu'aux demi-finales incluses, en cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, les équipes se départagent directement par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

FEMININE

Informations : 63 équipes engagées dont 12 R1 F – 28 R2 F engagées obligatoirement par les services de la Ligue et 23 clubs de district.

- 1^{er} Tour le dimanche 22 novembre 2026 à 14h30.

Les équipes qualifiées au 1^{er} tour Fédéral de Coupe de France Féminine seront exemptées de ce tour.

Si le nombre d'équipes qualifiées au 1^{er} tour fédéral de Coupe de France Féminine est inférieur à 9 du fait de la présence d'équipes non engagées en coupe LAuRAFoot (2 équipes de D3 et de 3 clubs de district), il y aura un repêchage d'exempts pour ce 1^{er} Tour dans les clubs perdants du dernier tour régional de la Coupe de France Féminine.

Les matchs seront sur le site internet de la Ligue dans la semaine des 02 - 06 novembre 2026.

COURRIERS RECUS

- US Brioude : Demande accord animations rencontre 6^{ème} Tour Coupe de France. Noté.
- FC Villefranche Beaujolais : Demande de retransmission rencontre 6^{ème} Tour Coupe de France. Noté.
- AAM Lapalisse : Inversion rencontre coupe LAuRAFoot (suite à un arrêté municipal). Noté.
- Villargondran FC : Confirmation terrain. Noté.
- SO Pont De Cheruy : Réponse FFF, suite à votre candidature.

Le président de la commission,

Pierre LONGERE

La secrétaire de séance,

Abtisse HARIZA